



Nîmes, le mercredi 26 juin 2019

Vigilance météorologique Orange (niveau 3) pour CANICULE sur le département de Gard

À compter de ce jour, mercredi 26 juin 2019, à 16 heures, les services de Météo France placent le département du Gard en vigilance météorologique Orange de niveau 3 pour CANICULE.

Un épisode exceptionnel et durable de très fortes chaleurs est attendu en cette fin de semaine, avec un pic pour la journée de vendredi où les températures très élevées associées à un vent de nord (rafale jusqu'à 70 km/h) rendront l'atmosphère très inconfortable.

Jeudi 27 juin 2019, les températures maximales seront de l'ordre de 39 à 41 °C voire plus localement dans le Gard Rhodanien. Vendredi 28 juin 2019, les températures maximales prévues avoisineront 42 à 43°C.

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

Veillez aussi sur les enfants.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de Comportement:

En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.

Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais.

Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.

Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.

Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.

Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau, personnes âgées : buvez 1.5L d'eau par jour et mangez normalement.

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).

Contacts presse :

Préfet du Gard

Ronald PASSET

04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50

Natacha MOLOT

04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81



Prefet du
Gard



@Prefet30

Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
Limitez vos activités physiques.
Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr/>.

Il est donc très important de rappeler que toutes les classes d'âges peuvent subir les effets de la chaleur sur la santé. En particulier, il convient d'insister sur la nécessité d'éviter les efforts physiques pendant les vagues de chaleur, aux heures les plus chaudes de la journée que ce soit dans un cadre professionnel, récréatif ou sportif.

Focus sur le travail par fortes chaleurs :

Le travail par fortes chaleurs présente des dangers. La canicule ou des conditions inhabituelles de chaleurs sont à l'origine de troubles pour la santé voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels.

Fatigue, sueurs, nausées, maux de tête, vertiges, crampes... Ces symptômes courants liés à la chaleur peuvent être précurseurs de troubles plus importants, voire mortels : déshydratation, coup de chaleur.

L'employeur doit prendre en compte les risques induits par les conditions climatiques et adapter le travail en conséquence. La prévention la plus efficace conduit à éviter ou au moins limiter le travail en extérieur par fortes chaleurs. En période de canicule, des mesures préventives simples et efficaces permettent de remédier aux effets de la chaleur :

- Travailler de préférence aux heures les moins chaudes
- Effectuer une rotation des tâches avec des postes moins exposés
- Augmenter la fréquence des pauses
- Limiter le travail physique
- Installer des sources d'eau fraîche à proximité des postes de travail
- Aménager des aires de repos climatisées ou des zones d'ombre...

Il convient également de promouvoir les mesures de prévention individuelle (habillement de couleur claire, hydratation, alimentation) et d'informer les salariés.

- Consultez les sites Internet suivants :
www.gard.gouv.fr
www.sante.gouv.fr
www.occitanie.ars.sante.fr
- Écoutez France Bleu Gard Lozère : 90.2 MHz

Contacts presse :

Préfet du Gard

Ronald PASSET

04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50

Natacha MOLOT

04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81



Prefet du
Gard



@Prefet30